

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2021

L'An deux mil vingt-et-un, le huit juillet à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Rouez, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ludovic ROBIDAS, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Mrs BRUNET Stéphane, DROUIN Hervé, MARÇAIS Éliane, DORGUEILLE Laurent, FÉVRIER Sabrina, BERNARD Alexia, LEROYER Céline, LUZU Mickaël, FOUCAULT Fanny, BLOSSIER Jean-Bernard, MARQUIER Rozenn, TRIBOUDEAU Audrey et GENDRON Philippe.

ABSENT : Mme LUZU-DUFOURD Céline (donne pouvoir à M. LUZU Mickaël).

Assistait également Madame MÉZIÈRE Morgane, secrétaire de mairie.

Secrétaire de séance : Mme FOUCAULT Fanny

Le compte rendu de la réunion du 1^{er} juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal, sur proposition du Maire, accepte à l'unanimité de modifier l'ordre du jour pour ajouter le point suivant : délibération concernant le projet ENEDIS de la société ABC Leroyer.

1. Voirie – demande de subvention au Département de la Sarthe

Stéphane BRUNET, Adjoint, rappelle qu'en date du 13 avril dernier, le Conseil a retenu l'entreprise Chapron pour l'entretien de la voirie 2021. La commission Environnement du 25 mai dernier a proposé les travaux de réfection complète concernant les voies communales n° 10 des Engins à la Cheminée, et n° 17 de Beaumanoir à Tronchonnière.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les travaux de réfection complète concernant les voies communales susmentionnées,

SOLLICITE une demande de subvention auprès du Département de la Sarthe dans le cadre de l'aide départementale à la voirie communale,

DONNE pouvoir au Maire pour transmettre toute pièce utile au projet.

Votants : 15	Pour : 15	Contre :	Abstention :
--------------	-----------	----------	--------------

2. CTR – réhabilitation thermique du gymnase

Hervé DROUIN, Adjoint, rappelle au Conseil municipal le projet d'amélioration thermique du gymnase, subventionnable à hauteur de 45 % par l'État, 35 % par la Région des Pays de la Loire au titre du CTR (Contrat Territoires Région). En date du 16 mars dernier, le Conseil a souhaité engager une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de cette réhabilitation.

Depuis, la commune a depuis dû faire face à des investissements imprévus, notamment le départ d'assistantes maternelles et la fermeture de commerces. Le maintien de l'opération de réhabilitation de la salle de sports est suspendu dans l'immédiat. Le 9 juillet, un rendez-vous est prévu avec les banques afin d'avoir des propositions d'emprunt. Suite à cela, les projets vont être priorisés. Le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal sur l'orientation du CTR, initialement intitulé « réhabilitation thermique du gymnase », vers la « réhabilitation thermique des bâtiments communaux ». Il appelle également à solliciter la Région ayant donné son accord de principe sur la nouvelle orientation du CTR, et la 4CPS qui se prononcera par délibération prochainement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la réorientation du CTR vers la réhabilitation thermique des bâtiments communaux,

SOLLICITE la Région des Pays de la Loire pour acter ce changement,

SOLLICITE la 4CPS pour délibérer sur cette nouvelle orientation,

DONNE pouvoir au Maire pour transmettre toute pièce utile au projet.

Votants : 15	Pour : 15	Contre :	Abstention :
--------------	-----------	----------	--------------

3. Convention dans le cadre des chantiers Argent de Poche

Le Maire informe le Conseil municipal que, dans le cadre de l'organisation des chantiers Argent de poche, des conventions de partenariat entre la commune de Rouez et la 4CPS doivent être signées, précisant les responsabilités de chacun pour les chantiers suivants :

- Travaux de peinture dans le gymnase : du 12 au 16 juillet, accueil de 2 jeunes, encadrés par le COR,
- Travaux de peinture dans les toilettes de l'école / toilettes publics : du 26 au 29 juillet, accueil de 2 jeunes, encadrés par la commune.

Dans le même temps, la commune doit se prononcer avant fin août sur le renouvellement ou non des chantiers Argent de poche sur la commune pendant les vacances de la Toussaint.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE les chantiers susmentionnés,

AUTORISE le Maire à signer les conventions de partenariat dans le cadre des chantiers Argent de poche,

VALIDE l'organisation de chantiers Argent de poche pendant les vacances de la Toussaint.

Votants : 15	Pour : 15	Contre :	Abstention :
--------------	-----------	----------	--------------

4. Convention région Natura 2000

Hervé DROUIN, Adjoint, informe le Conseil municipal de la décision favorable de la Présidente du Conseil régionale en date du 15 juin concernant l'opération « Animation du DOCOB du site Natura 2000 à Osmoderma eremita entre Sillé le Guillaume et la Grande Charnie 2019 – 2022 ». Ainsi, la Région a décidé d'attribuer une subvention européenne d'un montant de 76 914,31 € pour un coût total de 153 828,63 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention de partenariat FEDER entre la commune de Rouez et la Région des Pays de la Loire sur l'opération « Animation du DOCOB du site Natura 2000 à Osmoderma eremita entre Sillé le Guillaume et la Grande Charnie »,

DONNE pouvoir au Maire pour transmettre toute pièce utile au projet et signer tout document relatif à cette opération.

Votants : 15	Pour : 15	Contre :	Abstention :
--------------	-----------	----------	--------------

5. Appel d'offres - lagune

Stéphane BRUNET, Adjoint, informe le Conseil municipal qu'un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 21 juin dernier concernant le programme de l'étude diagnostique du système d'assainissement collectif et schéma directeur d'assainissement. La remise des offres est arrêtée au 10 septembre 2021, à 14h00. L'ouverture des plis se fera par la suite.

6. Convention POLLENIZ – Communauté de communes 4CPS et devis POLLENIZ

Stéphane BRUNET, Adjoint, rappelle au Conseil municipal que la participation à la lutte contre les Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE) relève du pouvoir de police du Maire et qu'elle est à la charge des communes. Le 12

janvier dernier, la commune a validé le devis de l'association POLLENIZ pour la lutte contre les RAE 2020 et plus particulièrement le défraiement au profit des piégeurs bénévoles. Pour cette année 2021, POLLENIZ a signé une convention avec la 4CPS et nous propose un devis d'un montant de 306,22 € TTC (la base de calcul se fait par rapport à la surface en hectare de la commune soit 3365 ha * 0,091 €).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
VALIDE le devis de l'association POLLENIZ d'un montant de 306,22 € TTC.

Votants : 15	Pour : 15	Contre :	Abstention :
--------------	-----------	----------	--------------

7. Changement de comptable à la Trésorerie de Conlie

Le Maire informe le Conseil municipal du départ de M. Philippe CHAIGNEAU, comptable de la trésorerie de Conlie le 1^{er} juillet 2021. Il sera remplacé à compter de cette date par M. Bruno BUCHET, Inspecteur divisionnaire, actuellement responsable de la trésorerie de Marolles-Les-Braults. Une rencontre avec le nouveau comptable est prévue le vendredi 16 juillet, à 14h00, en mairie.

8. Courrier d'un administré pour une réflexion sur un lieu de partage sur les bords du Merdereau

Le Maire informe le Conseil municipal d'un courrier d'un administré concernant une réflexion sur l'aménagement des bords du Merdereau, ruisseau de Rouez. La commission environnement se réunira pour examiner ce courrier et rendre son avis.

9. Nouvelle convention Plan de relance Département – Travaux cabinet de sophrologie et toilettes de l'école

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'en date du 1^{er} décembre 2020, la commune a sollicité l'aide du Conseil départemental relative au plan de relance. Le montant alloué à la commune de Rouez est de 14 112 €. Initialement, nous avons sollicité cette aide pour le cabinet de sophrologie. Pour bénéficier de ce financement, il faut consommer l'enveloppe globale de subvention, et y intégrer les travaux de rénovation des toilettes de l'école.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
SOLLICITE l'aide du Conseil départemental relative au plan de relance pour les travaux du cabinet de sophrologie et des toilettes de l'école,
CHARGE et AUTORISE le Maire d'effectuer toutes les démarches et de signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

Votants : 15	Pour : 15	Contre :	Abstention :
--------------	-----------	----------	--------------

10. Point sur la nouvelle gérance Bar – Restaurant « Au P'tit Rouézien »

Le Maire rappelle le Conseil municipal que la délégation d'accompagnement pour la gérance du bar-restaurant a été confiée au cabinet LAIR Immobilier. Des annonces ont été mises en ligne sur les réseaux sociaux, Intramuros, SOS Village, Pôle emploi, le réseau immobilier de l'agence et prochainement Le Bon Coin. Les candidats se manifesteront auprès de la mairie. L'agence LAIR Immobilier se chargera de la partie administrative auprès des autorités et de l'installation du nouveau gérant. Des rencontres avec de potentiels gérants sont prévues.

11. Gratification stagiaires BAFA

Eliane MARCAIS rappelle au Conseil municipal que 2 stagiaires BAFA sont accueillies au centre de loisirs pendant l'été 2021 (du 7 au 30 juillet) sous contrat d'engagement temporaire, conformément à la délibération du 23 février dernier.

Le Maire propose d'attribuer une gratification d'un montant de 16,67 € brut par jour travaillé aux stagiaires BAFA, sous réserve de leur implication pendant le déroulement du stage.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
VALIDE l'attribution d'une gratification de 16,67 € brut par jour travaillé aux stagiaires BAFA,
CHARGE et AUTORISE le Maire d'effectuer toutes les démarches et de signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

Votants : 15	Pour : 15	Contre :	Abstention :
--------------	-----------	----------	--------------

12. Conseil d'école du 24 juin 2021 – Horaires, effectifs, organisation

Eliane MARCAIS, Adjointe, fait état du compte rendu du Conseil d'école du 24 juin dernier. Les projets pour la rentrée scolaire 2021-2022 sont les suivants :

- Éducation musicale avec la Maison de la Musique de Sillé le Guillaume, avec la participation d'un DUMISTE.
- Jardin, en poursuivant le travail fait lors de l'année scolaire précédente.
- Projet avec le Maroc, par l'intermédiaire de Bruno RICORDEAU : les élèves vont suivre une course de voitures électriques reprenant le trajet de l'aéropostale d'Antoine de St-Exupéry. Des échanges de courrier portant sur le développement des énergies renouvelables auront lieu avec une école rurale marocaine.
- Intervention du RASED, le Réseau d'Aide.
- Visite des archives départementales.
- Projet avec la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique grâce à une intervention sur l'environnement.
- Piscine : la piscine d'Evron sera fermée une partie de l'année. L'équipe enseignante cherche une solution.
- Escalade : l'équipe enseignante fait les démarches afin d'avoir une structure d'escalade au sein de l'école.

Concernant la répartition des classes et des effectifs, l'école accueillera 90 élèves.

L'équipe enseignante accueillera une nouvelle directrice à l'école : Mme Fantine LUZU

13. Nouveaux horaires de l'accueil périscolaire

Eliane MARCAIS, Adjointe, informe le Conseil municipal qu'en raison du changement de lieu de restauration dans les locaux de la Fondation, le temps de trajet école-cantine est plus long. Il est proposé de modifier les horaires de l'école comme suivant : de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; proposition validée en Conseil d'école. Les horaires du périscolaire seraient modifiés comme suivants : de 7h15 à 8h45 et de 16h30 à 18h15.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
VALIDE les nouveaux horaires sur le temps école et périscolaire comme susmentionnés,
CHARGE et AUTORISE le Maire d'effectuer toutes les démarches et de signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

Votants : 15	Pour : 15	Contre :	Abstention :
--------------	-----------	----------	--------------

14. Projet Aide aux devoirs

Eliane MARCAIS, Adjointe, présente au Conseil municipal la mise en place du projet d'aide aux devoirs à compter du 6 septembre 2021 par un agent de la commune. Cette action aura lieu les lundis et jeudis, de 16h45 à 17h30 sur le temps périscolaire, dans la salle des maîtres de l'école.

15. Convention SIVOS Crissé – Pezé, commune de Rouez et Saint Rémy – Mutualisation des ALSH

Eliane MARCAIS, Adjointe, informe le Conseil municipal qu'en raison de la mutualisation des ALSH de Crissé-Pezé, de Rouez et de Saint Rémy pendant les vacances d'été 2021, une convention de mutualisation doit être signée afin de clarifier la collaboration de chacun.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
AUTORISE le Maire à signer la convention de mutualisation avec les ALSH de Crissé-Pezé, de Rouez et de Saint Rémy pour les vacances d'été 2021.

Votants : 15	Pour : 15	Contre :	Abstention :
--------------	-----------	----------	--------------

16. Point restauration scolaire

Hervé DROUIN, Adjoint, présente au Conseil municipal l'avancée du projet de mutualisation de la restauration scolaire à compter de la rentrée scolaire de septembre. La commune de Bernay-Neuvy rejoint la commune de Rouez et l'Association de la cantine scolaire dans cette action. Une convention tripartite va être signée entre l'association de la cantine, la commune de Bernay-Neuvy et la commune de Rouez.

Également, une aide de l'État en faveur de certaines cantines scolaires, dans le cadre du plan de relance, est possible pour l'achat de matériels liés à l'activité de restauration.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
VALIDE le projet de mutualisation de la cantine scolaire avec la commune de Bernay-Neuvy,
AUTORISE le Maire à signer la convention tripartite susmentionnée,
SOLLICITE une demande de subvention auprès de l'État dans le cadre du plan de relance.

Votants : 15	Pour : 15	Contre :	Abstention :
--------------	-----------	----------	--------------

17. Location de la salle des fêtes

Eliane MARCAIS, Adjointe, informe que suite au Conseil municipal du 1^{er} juin dernier, une proposition de règlement intérieur de la salle des fêtes a été rédigée par la commission Locations précisant les nouvelles modalités de règlement suite à la clôture de la régie.

La commission Locations propose également de modifier les tarifs de la location, à partir du 1^{er} janvier 2022 (du vendredi soir au dimanche soir) comme suivant :

Organisateurs domiciliés à Rouez	200,00 €
Organisateurs hors commune	260,00 €
Associations de la commune	50,00 €
Vins d'honneur et location de tasses et verres	50,00 €

Concernant les états de lieux d'entrée et de sortie, ils seront réalisés par un groupe d'élus.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
VALIDE le nouveau règlement intérieur de la salle des fêtes, annexé à la présente délibération, applicable à compter de ce jour,
DECIDE de modifier les tarifs des locations comme susmentionnés à compter du 1^{er} janvier 2022,
CHARGE et AUTORISE le Maire d'effectuer toutes les démarches et de signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

Votants : 15	Pour : 15	Contre :	Abstention :
--------------	-----------	----------	--------------

18. Appel à projet Socle numérique dans les écoles élémentaires 2021

Le Maire informe le Conseil municipal que la mairie a été retenue suite à l'appel à projet Socle numérique dans les écoles élémentaires.

19. Point bibliothèque

Céline LEROYER, Conseillère, fait un point sur le fonctionnement de la bibliothèque municipale. Malgré le COVID, la bibliothèque a accueilli bon nombre de lecteurs grâce à l'investissement des bénévoles. L'année 2020 compte 1 180 entrées, 126 adhésions et 1 880 livres sortis. Ces chiffres révèlent une bonne fréquentation compte tenue des périodes de fermeture imposées durant la crise sanitaire. Une tablette et un ordinateur ont été achetés. Concernant le budget 2020, sur les 5 175 € prévus, 3 450 € ont été réellement dépensés dont 700 € d'achats de livres. La différence est liée aux prestations extérieures prévues et non réalisées à cause du contexte sanitaire. Cette enveloppe budgétaire est apportée par la Fondation Serge et Andrée Le Grou.

A compter du 1^{er} septembre, les horaires d'ouverture de la bibliothèque seront les suivants : le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 10h à 12h et le samedi (semaine impaire) de 10h à 12h. Elle sera également fermée pendant 3 semaines en août.

20. Questions diverses

- Travaux de voirie : Stéphane Brunet informe le Conseil municipal que des travaux de renforcement électrique sont prévus d'ici la fin de l'année sur la route menant du bourg vers Parennes – Saint-Symphorien. Également, des travaux d'élagage auront lieu dans le cadre de la continuité du déploiement de la fibre optique.
- Travaux à l'école : une liste des travaux d'été a été transmise à la mairie.
- Curage de la lagune : l'entreprise devrait intervenir cet été.
- Entretien du cimetière : le centre social de Conlie a réalisé un chantier au cimetière. Il nous propose également une prestation annuelle pour l'entretien du cimetière.
- Le repas des aînés 2020 : les bons pour un repas au Restaurant Au P'tit Rouézien étaient valables jusqu'au 30 juin. Au total, ce sont près de 104 repas qui ont été consommés, rencontrant un franc succès.
- Organisation de l'Assemblée annuelle : les démarches ont été faites auprès de la Préfecture et de la Gendarmerie compte-tenu de la crise sanitaire d'une part et du plan Vigipirate d'autre part.
- L'inauguration de l'abris bus est mis à l'ordre du jour du prochain Conseil.

21. Projet ENEDIS – ABC Leroyer

Stéphane BRUNET, Adjoint, informe le Conseil municipal du projet de l'entreprise ABC Leroyer d'installation de panneaux photovoltaïques, qui nécessite un renforcement électrique par l'installation d'un transformateur et le passage de câbles souterrain sur le domaine public. La commune doit rendre son avis sur la faisabilité du projet auprès de la société ENEDIS sous 21 jours. S'il est positif, la commune devra alors signer une convention de servitudes avec la société ENEDIS.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE le projet d'installation de panneaux photovoltaïques de l'entreprise ABC Leroyer,

AUTORISE le Maire à signer une convention de servitudes avec la société ENEDIS pour l'installation d'un transformateur et le passage de câbles souterrain sur le domaine public,

CHARGE et AUTORISE le Maire d'effectuer toutes les démarches et de signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

Votants : 15	Pour : 15	Contre :	Abstention :
--------------	-----------	----------	--------------